



Prunay
Yvelines

2

République Française

MAIRIE DE PRUNAY-EN-YVELINES

Envoyé en préfecture le 17/09/2020

Reçu en préfecture le 17/09/2020

Affiché le

ID : 078-217805068-20200904-452020-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE PRUNAY-EN-YVELINES

D.C.M.45/2020

L'an deux mil vingt, le quatre septembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement à la salle du Moulin sous la Présidence de M. MALARDEAU, Maire.

Etaient présents : M MALARDEAU - Mme BERTHIER - M. PIGNANT – Mme GALLOPIN – M MOSER – M BAILHACHE – Mme POIRION - M ESPIEUX –M BANCE - Mme KELLER - M CHAUSSIER - M. BOURGY - M AMELINE

Etaient absents excusés : M MATHIEU – M CHAPART

Nombre de Conseillers : 15 - Nombre de présents : 13 – nombre de procurations : 00 – nombre de votants : 13

Secrétaire de séance : M AMELINE

Date de convocation : 26/08/2020

ANNULE ET REMPLACE LA DCM 39-2020 SUITE ERREUR MATERIELLE

Objet : Catastrophe naturelle

En raison de la sécheresse de l'été 2020 plusieurs bâtiments subissent des désordres importants (fissures, tassement de murs etc ...). Plusieurs phénomènes apparaissent depuis quelques semaines.

Il est proposé au Conseil Municipal de faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Il est demandé aux propriétaires de se signaler en Mairie avant le 1er décembre 2020 afin de comptabiliser le nombre de bâtiments concernés.

Un affichage d'information a été fait à Prunay et dans les hameaux.

Le Conseil Municipal

Où l'exposé de M. le Maire

Délibère et décide à l'unanimité des présents

D'acter la demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture de Versailles au titre de l'année 2020.

Le Maire soussigné certifie que la présente délibération a été publiée par affichage le 07 septembre 2020 et rendue exécutoire, conformément aux dispositions de la loi du 04.03.1982 modifiée, complétée par la loi du 22.07.1982 et adressée à Monsieur Le Sous-Préfet de RAMBOUILLET.

P/Le Maire,
L'Adjoint délégué



Gérard PIGNANT